Devoir surveillé – Comment les marchés imparfaitement concurrentiels fonctionnent-ils ?

Pouvoir de marché et ses sources ; monopole faiseur de prix et inefficacité de son équilibre ; oligopole, dilemme du prisonnier et ententes ; politique de la concurrence (spécialité SES de 1re).

Durée : 120 min – Calculatrice interdite – Sur 20 points · Spécialité SES 1re

Nom : _____ Date : _____ Note : _____ / 20

Les réponses doivent être rédigées et justifiées. Soigne l'orthographe et la présentation.

Exercice 1 – Partie 1 — Mobilisation des connaissances ★★ *(4 pts)*

Répondez à la question en mobilisant vos connaissances.

a) À l'aide d'un exemple chiffré, montrez que l'équilibre du monopole n'est pas efficace.

Exercice 2 – Partie 2 — Étude d'un document ★★★ *(6 pts)*

Document — Indice des prix des services mobiles grand public en France métropolitaine (moyenne annuelle ; entre parenthèses, variation sur un an).

Base 100 en janvier 2010	2010	2011	2012	2013
Ensemble des clients	98,9	97,7 (−1,2 %)	86,5 (−11,4 %)	63,0 (−27,2 %)
Forfaits	99,4	97,6 (−1,8 %)	85,4 (−12,6 %)	63,6 (−25,5 %)
Cartes prépayées	97,5	97,8 (+0,2 %)	89,9 (−8,0 %)	60,1 (−33,1 %)

Source : Arcep, *Évolution des prix des services mobiles en France métropolitaine 2010-2013*, mai 2014 (variations telles que publiées par l'Arcep). Free Mobile commercialise ses offres depuis le 10 janvier 2012.

a) À l'aide des données du document, vous ferez une phrase donnant le sens de la valeur 63,0, puis vous comparerez l'évolution des prix des forfaits et des cartes prépayées en 2012, puis en 2013. (2 points)

b) À l'aide du document et de vos connaissances, vous expliquerez comment l'arrivée d'un quatrième opérateur a modifié la concurrence sur ce marché. (4 points)

Exercice 3 – Partie 3 — Raisonnement sur un dossier ★★★ *(10 pts)*

À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous montrerez que la politique de la concurrence augmente le surplus du consommateur.

Document 1 — Quelques sanctions prononcées au nom de la concurrence (montants initiaux).

Année	Autorité	Entreprise(s) et pratique	M€
2004	Commission	Microsoft : abus de position dominante (lecteur multimédia lié à Windows)	497
2011	Autorité de la concurrence	quatre fabricants de lessives : entente sur les prix	367,9
2014	Autorité de la concurrence	fabricants de produits d'hygiène et d'entretien : deux ententes sur les prix	951,1
2018	Commission	Google (Android) : abus de position dominante	4 343
2025	Commission	Apple : non-respect du règlement sur les marchés numériques	500

Source : d'après les communiqués de la Commission européenne et de l'Autorité de la concurrence. L'amende Android a été ramenée à 4 125 M€ par le Tribunal de l'UE en 2022.

Document 2 — Le rachat de SFR. Le 6 juin 2026, Bouygues Telecom, Iliad (Free) et Orange signent avec Altice France un protocole d'accord pour racheter SFR, pour 20,35 milliards d'euros. L'Arcep y voit « une nouvelle étape vers une possible consolidation du marché, dans l'Hexagone, à trois opérateurs ». Le 15 juillet 2026, la Commission européenne renvoie l'examen de l'opération à l'Autorité de la concurrence.
Source : Arcep, communiqué du 8 juin 2026 ; Autorité de la concurrence, communiqué du 15 juillet 2026.

a) Rédigez le raisonnement en plusieurs paragraphes, chacun appuyé sur le dossier.

Bon courage !

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).